

13-04-08

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 25 mars 2013 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 8 avril 2013, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Marie-Claude Hamel

MM. Daniel Arseneault  
Steeve Boucher  
Raynald Caissy, vice-président  
Jacques Deschênes  
Gilbert Labrie, à compter de 19 h 49 (retard motivé)  
Dany Landry  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences motivées :**

Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)  
Claude Fortin  
Jean-Maurice Lechasseur  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud  
Sylvain Pleau

**13-04-08-648 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1.0 Ouverture de la séance et présences;

- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
- 3.1. Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
- 3.2. Politique reconnaissance et hommage au personnel – Pour consultation (Rock Bouffard);
- 3.3. Avenant à l'entente entre la Commission scolaire des Phares et la Ville de Rimouski pour l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisir et de sport – Autorisation (Carl Ruest);
- 3.4. Opération d'un centre communautaire Internet à l'école de la Rose-des-Vents avec le Club des navigateurs de l'Internet de Pointe-au-Père – Fin de l'entente (Carl Ruest);
- 3.5. Réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 3.6. Choix d'une institution financière pour les services bancaires (Marc Girard);
- 3.7. Comité sur les quartiers scolaires – Modification (Cathy-Maude Croft);
- 3.8. Comité de travail sur l'enrichissement – Modification (Cathy-Maude Croft);
- 3.9. Modification au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2012-2013 – Pour adoption (Jean-François Parent);
- 3.10. Convention de partenariat – Reddition de comptes (Jean-François Parent);
- 3.11. Autorisation de voyages (Jean-François Parent);
- 3.12. Nominations intérimaires (**huis clos**) (Jean-François Parent);
- 4.0 Levée de la séance.

## DÉCISION

### 13-04-08-649 CAS DE PERSONNEL

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

### 13-04-08-650 POLITIQUE RECONNAISSANCE ET HOMMAGE AU PERSONNEL – POUR CONSULTATION

ATTENDU la volonté de notre Commission scolaire de modifier la *Politique reconnaissance et hommage au personnel*;

ATTENDU l'étude en comité plénier du 8 avril 2013;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter, aux fins de consultation auprès des syndicats et associations concernés, la *Politique reconnaissance et hommage au personnel*.

**13-04-08-651 AVENANT À L'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET LA VILLE DE RIMOUSKI POUR L'UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS POUR FINS DE LOISIRS ET DE SPORTS – AUTORISATION**

ATTENDU la résolution 07-02-26-199;

ATTENDU l'actuelle entente avec la Ville de Rimouski concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports;

ATTENDU la demande logée par la Ville de Rimouski pour inclure dans le libellé de l'entente une mention à l'effet que les locaux mis à la disposition du Club Riki-Gym sont à l'usage exclusif de ce club;

ATTENDU les discussions tenues entre la Ville, le Club Riki-Gym et la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'accepter les termes de l'avenant suivant, apporté à l'entente avec la Ville de Rimouski, concernant l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports :

«Le présent avenant vise à préciser que le Club Riki-Gym a l'usage exclusif des locaux A-110, A-111 et A-112 de l'école Paul-Hubert, bien que cette utilisation s'inscrive à l'intérieur de l'entente qui lie la Ville de Rimouski et la Commission scolaire des Phares pour le partage de certains locaux et équipements pour fins de loisirs et de sports. À ce titre, le Club Riki-Gym est entièrement responsable de l'organisation et de la supervision de toutes les activités se déroulant à l'intérieur des locaux ci-avant mentionnés. Toute utilisation de ces locaux et des équipements qui s'y retrouvent par un autre organisme, scolaire ou non, doit faire l'objet d'une entente spécifique écrite avec le Club Riki-Gym.

Pour permettre l'utilisation desdits locaux, la Ville devra obtenir de la part du Club Riki-Gym, un certificat d'assurance responsabilité civile et responsabilité locative, chaque garantie comportant une valeur de 5 000 000 \$, émise au nom du Club Riki-Gym et de la Fédération de gymnastique du Québec, par l'entremise du Regroupement loisir et sport Québec. Le certificat devra être fourni annuellement à la Commission scolaire.»

**13-04-08-652 OPÉRATION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERNET À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS AVEC LE CLUB DES NAVIGATEURS DE L'INTERNET DE POINTE-AU-PÈRE – FIN DE L'ENTENTE**

ATTENDU la résolution 03-10-06-84;

ATTENDU l'actuelle entente avec le Club des Navigateurs de l'Internet de Pointe-au-Père, l'école de la Rose-des-Vents et la Commission scolaire des Phares, qui permet d'opérer un centre communautaire internet;

ATTENDU que le manque d'espace pour l'organisation du service de garde et l'augmentation anticipée de la clientèle étudiante pour l'année 2013-2014 à l'école de la Rose-des-Vents obligent l'école à démanteler son laboratoire informatique pour le convertir en local polyvalent;

ATTENDU les discussions tenues entre la direction de l'école et la responsable du Club;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement officialisé par sa résolution numéro CE-12-13 02-07;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de mettre fin à l'entente qui avait été signée avec le Club des Navigateurs de l'Internet de Pointe-au-Père pour l'opération d'un centre communautaire Internet à l'école de la Rose-des-Vents, et ce, à compter du 30 juin 2013.

**13-04-08-653 RÉFECTION DE L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Les Architectes Goulet et LeBel;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat de réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert à la firme Construction Marcel Charest et Fils inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 1 279 400 \$, taxes en sus.

**13-04-08-654 CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES BANCAIRES**

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une institution financière pour effectuer ses opérations bancaires du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014;

ATTENDU la proposition présentée par la Caisse populaire Desjardins de Rimouski;

ATTENDU l'analyse faite en comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de retenir les services de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski à titre d'institution financière à qui seront confiées les opérations bancaires de la Commission scolaire des Phares pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et se terminant le 30 juin 2014.

**13-04-08-655 COMITÉ SUR LES QUARTIERS SCOLAIRES – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 12-06-04-330 et 12-10-22-487;

ATTENDU l'intérêt exprimé par M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin de siéger sur le comité sur les quartiers scolaires ;

ATTENDU les discussions en comité plénier ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin pour siéger sur le comité sur les quartiers scolaires.

**13-04-08-656 COMITÉ DE TRAVAIL SUR L'ENRICHISSEMENT – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 08-01-14-136, 08-12-15-124 et 10-09-27-42;

ATTENDU l'intérêt exprimé par M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin de siéger sur le comité de travail sur l'enrichissement ;

ATTENDU les discussions en comité plénier ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin pour siéger sur le comité de travail sur l'enrichissement.

**13-04-08-657 MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2012-2013 – POUR ADOPTION**

ATTENDU le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2012-2013 adopté par la résolution 12-01-23-156;

ATTENDU que la tenue des élections provinciales du 4 septembre 2012 a valu une journée de congé aux élèves de la Commission scolaire;

ATTENDU que cette journée est demeurée une journée de travail pour le personnel;

ATTENDU que la Commission scolaire doit s'assurer que le calendrier scolaire comprenne 180 jours qui doivent être consacrés aux services éducatifs aux élèves;

ATTENDU que la Commission scolaire prévoit à son calendrier scolaire trois journées pédagogiques pour pallier aux intempéries qui forcent l'interruption de services éducatifs aux élèves et qu'en plus de ces journées, d'autres ont dû être utilisées à ce jour;

ATTENDU que pour s'assurer d'offrir les 180 jours de classe aux élèves, la Commission scolaire se doit de modifier le calendrier scolaire afin que la journée pédagogique du 7 juin 2013 devienne une journée de classe en remplacement de la journée du 4 septembre 2012;

ATTENDU les consultations effectuées auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du comité de parents;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de modifier le calendrier scolaire 2012-2013 afin que la journée pédagogique du 7 juin 2013 soit une journée de classe (jour 4 pour les ordres primaire et secondaire).

Le calendrier scolaire 2012-2013 modifié est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-04-08-658 CONVENTION DE PARTENARIAT – REDDITION DE COMPTES**

ATTENDU les résolutions 12-12-17-539 et 13-01-28-593;

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de prendre acte de la reddition de comptes en lien avec les résultats obtenus et les moyens prévus à la convention de partenariat.

**13-04-08-659 AUTORISATION DE VOYAGES**

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document numéro F112-5-1 (12-04).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-04-08-660 HUIS CLOS**

À 20 h 06, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

**13-04-08-661 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 09, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de siéger en séance publique.

**13-04-08-662 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON**

ATTENDU que le poste de directrice ou directeur de l'école Élisabeth-Turgeon est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de confirmer la nomination par intérim de M<sup>me</sup> Julie Bujold au poste de directrice de l'école Élisabeth-Turgeon jusqu'au retour de la titulaire du poste, ou au plus tard le 30 juin 2013.

**13-04-08-663 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON**

ATTENDU que le poste de direction adjointe de l'école Élisabeth-Turgeon est vacant en raison de l'affectation de la titulaire du poste à d'autres fonctions au sein de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général* (C.C.r.28-2007);

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de confirmer la nomination par intérim de M<sup>me</sup> Angèle Gaudreault au poste de directrice adjointe de l'école Élisabeth-Turgeon jusqu'au retour de la titulaire du poste, ou au plus tard le 30 juin 2013.

**13-04-08-664 NOMINATION TEMPORAIRE AU POSTE DE COORDONNATEUR AUX SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES, SECTEUR DE L'INFORMATIQUE**

ATTENDU que le poste de directeur adjoint aux Services des ressources matérielles, secteur de l'informatique, est vacant en raison d'un congé du titulaire du poste

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative pour 2012-2013;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU que certaines fonctions attribuées au poste de directeur adjoint aux Services des ressources matérielles, secteur de l'informatique, ne sont pas accomplies et exigées du coordonnateur;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de nommer temporairement M. Éric Lévesque au poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles, secteur de l'informatique, jusqu'au retour du titulaire du poste, ou au plus tard le 23 novembre 2013.

**13-04-08-665 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 11, il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
25 MARS 2013 TENU LE 8 AVRIL 2013**

<b>NUMÉRO DE RÉOLUTION :</b>	<b>TITRE :</b>
13-04-08-648	Adoption de l'ordre du jour  <b>Décision</b>
13-04-08-649	Cas de personnel
13-04-08-650	Politique reconnaissance et hommage au personnel – Pour consultation
13-04-08-651	Avenant à l'entente entre la Commission scolaire des Phares et la Ville de Rimouski pour l'utilisation commune de certains locaux et équipements pour fins de loisir et de sport – Autorisation
13-04-08-652	Opération d'un centre communautaire Internet à l'école de la Rose-des-Vents avec le Club des Navigateurs de l'Internet de Pointe-au-Père – Fin de l'entente
13-04-08-653	Réfection de l'auditorium de l'école Paul-Hubert – Octroi de contrat
13-04-08-654	Choix d'une institution financière pour les services bancaires
13-04-08-655	Comité sur les quartiers scolaires – Modification
13-04-08-656	Comité de travail sur l'enrichissement – Modification



13-04-08-657	Modification au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2012-2013 – Pour adoption
13-04-08-658	Convention de partenariat – Reddition de comptes
13-04-08-659	Autorisation de voyages
13-04-08-660	Huis clos
13-04-08-661	Retour en séance publique
13-04-08-662	Nomination intérimaire au poste de directrice ou directeur de l'école Élisabeth-Turgeon
13-04-08-663	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école Élisabeth-Turgeon
13-04-08-664	Nomination temporaire au poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles, secteur de l'informatique
13-04-08-665	Levée de la séance